

Groupe de suivi (GS)

Séance n°1, le 18 novembre 2021 de 17h30 à 19h30
Foyer de la Ferme Sarasin - Grand-Saconnex

Compte rendu

Transformation urbaine de Carantec, Grand-Saconnex

Liste des présent.e.s :

La séance est animée par Hendrik Opolka, Matthias Lecoq, Cédric Zurn, et Bela Kali. Les participant.e.s sont Jacky Cretton, Laurent Wethli, Patrick Canellini, Alexandre Schwartz, Jean-Pierre Jobin, Daniel Tissot, Jean-Marie Le Goff, Marie-José Genolet, Jean Szabo, Christiane Mathias Szabo, Emanuela Dose Sarfatis, Mike Veil, José-Miguel Arias, Yves Gerber, et Priscilla Frey.

Déroulé :

Suite à la séance publique du 4 septembre 2021 concernant le projet Carantec au sein de la ville du Grand-Saconnex, vingt-cinq personnes se sont inscrites au groupe de suivi. La première réunion a donc eu lieu le jeudi 18 novembre 2021 avec une quinzaine de participant.e.s.

Une présentation est effectuée par l'Office de l'urbanisme, entrecoupée d'un dialogue avec les participant.e.s. Elle est disponible sur le site internet de la commune et de l'Etat ainsi que sur le site internet de l'Etat de Genève. De manière générale, les GS et leurs comptes rendus continueront à être accessibles à tou.te.s. Les PV des séances sont publics, accessibles sur les sites internet de la Commune, de l'Etat mais aussi sur le site du 3DD, l'espace de concertation et participation à l'OU: <https://3ddge.ch/>.

Les groupes de suivis sont un espace de dialogue dans le cadre de la révision du PLQ Carantec (plus consultatifs que décisionnels). Comme il l'a été mentionné lors de la réunion publique du 4 septembre 2021, le cadre légal et historique, ainsi que les objectifs de densité sont des critères fixes. Ces contraintes doivent faire l'objet d'un processus de projet et les marges de manœuvres discutées collectivement.

Les thématiques analysées lors des prochains groupes de suivis grâce aux études commandées sont: la mobilité et les parkings, les espaces extérieurs, l'environnement, les aspects programmatiques des bâtiments ainsi que le bruit. Ces études seront présentées par les mandataires afin d'optimiser la précision des données.

Il est proposé de suivre un format pour les séances du groupe de suivi afin que les séances soient appropriables par toutes et tous :

0. Validation du PV de la séance antérieure et éléments de réponse des porteurs de projet aux questions du groupe de suivi
 1. Présentation des résultats des études par les mandataires
 2. Questions de clarification par le groupe de suivi
 3. Présentation de ce que les porteurs de projet retiennent
 4. Question des porteurs de projet adressées au groupe de suivi
 5. Réponses et remarques du groupe de suivi

Durant la séance n°1 du 18 novembre, diverses thématiques ont été abordées : les gabarits des bâtiments prévus, la densification, la transition écologique et numérique, les besoins émergents de la crise sanitaire, le bruit, le quartier et son lien avec le territoire à proximité, et la procédure de PLQ. Les habitant.e.s ont relevé de nombreux points et questionnements à revoir et résoudre. Quelques personnes mentionnent aussi que le groupe n'est pas tout à fait représentatif de l'ensemble de la commune. Retour sur les points abordés par les participant.e.s :

PLQ

- La réactualisation du PLQ devrait tenter de refléter au maximum les réquisitions exprimées
- Les participant.e.s aimeraient que SwissLife puisse être présent en tant que propriétaire
- Sensation d'un PLQ qui divise encore plus l'espace avec la place, qu'il peut même y avoir un clivage au sein de la communauté
- Les participants expriment que selon eux il n'y a pas eu de concertation au début du PLQ, un regret du manque de dialogue est exprimé. Il y a une inquiétude au sujet que ce groupe de suivi ne soit que alibi
- Le secteur des Marronniers devrait être présenté, et les PLQ devraient dialoguer entre eux
- Il est évoqué l'idée de créer une passerelle entre Carantec et le quartier des Marronniers

Bétonisation

- Les tours de bétons ne représentent pas l'avenir
- La plupart des participant.e.s aimeraient que la densité et les gabarits soient discutés. Les porteurs de projet de l'office de l'urbanisme et de la commune indiquent que la densité ne peut être revue

Environnement

- La préservation de l'environnement autour des vieilles maisons et de l'église, préservation de la qualité de la biodiversité existante, sauvegarde des activités agricoles qui subsistent également sous l'angle de la mobilité

Bruit et mobilité

- Le bruit des avions et hélicoptères
- La participation des habitant.e.s à des études, particulièrement celle sur le bruit

Les porteurs de projet de l'OU et de la commune communiquent aussi que :

- L'architecte a fait un travail d'aménagement (axe de vision sur le jura)
- Group8 et Hager Paysagiste vont suivre le projet ensemble.
- Les mandataires peuvent venir présenter leur travail en séance (i.e., mobilité: bureau Citec).
- Le plan mobilité de la commune sera nécessaire pour le 15/12
- Le chemin Auguste-Vilbert sera fermé à cause de la construction du projet du tram
- Si les vols d'hélicoptères sont illégaux, l'OU ne pourra les réguler
- Le projet du tram durera 3 ans
- L'étude de bruit va confirmer s'il est envisageable de transformer une partie des surfaces dévolues aux activités en surfaces de logements
- Les surfaces d'activités ne sont pas forcément des bureaux. Il peut s'agir d'activités telles que fitness, cabinet médical
- Une nouvelle procédure d'opposition aura lieu au printemps 2022